### **5 - REFERENTIELS**

Article L6113-1 En savoir plus sur cet article... Créé par LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 (V)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un référentiel d'activités qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un référentiel de compétences qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un référentiel d'évaluation qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

Le référentiel, présenté ci-après, s'applique aux promotions 10 (2017/2019) et 11 (2019/2021), par ailleurs deux dernières promotions diplômées, ainsi qu'à la promotion 12 en cours (2021/2023). Ce référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation était déjà le fruit d'une première révision, réalisée et mise en œuvre à partir de la promotion 10 (Passage de 5 à 4 blocs de compétences entre la promotion 9 - 2017/2019- et promotion 10 - 2019/2021 – Cf point 2.5) :

- en fonction des tendances émergentes en termes de besoins en compétences et des évolutions structurelles et organisationnelles des organisations employeuses ;
- dans une perspective de révision conséquente des contenus pédagogiques et de l'organisation de la formation en lien direct avec la refonte des blocs de compétences et des modalités d'évaluation à partir la promotion 12 (2021/2023).

Les incertitudes liées au fort impact de la crise sanitaire sur le secteur sport (notamment sur les modèles économiques des structures employeuses du sport professionnel) et sur les conditions de délivrance de la formation (présentiel et/ou distanciel, incertitudes sur la réalisation effective des projets de développement conduits par les stagiaires) nous ont conduits à reporter la révision et la mise en œuvre du nouveau référentiel sur la promotion 13 (2023/2025). Cette décision a également été confortée par l'engagement du pôle économique du CDES, fin 2020, dans la réalisation de la cartographie prospective des métiers et des compétences dans le secteur sport avec les acteurs de la branche (AFDAS, CPNEF, Ministère des sport, Ministère du Travail... publiée en Septembre 2021). L'application du nouveau référentiel sur la promotion 13, nous permet ainsi l'intégration des données analytiques sur l'évolution des besoins en compétences clairement identifiés dans un secteur en pleine reprise d'activités.

Le second référentiel présenté s'appliquera donc à partir de la promotion 13 (2023/2025).

### REFERENTIEL APPLICABLE SUR LES PROMOTIONS 10 (2017/2019), 11 ( 2019/2021) et 12 (2021/2023)

		1				
REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel	REFERENTIEL D'EVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis				
visés	d'activités	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION			
BLOC DE COMPETENCE	BLOC DE COMPETENCE 1 : Elaborer et formaliser le projet de développement ou sportif – dimension stratégique					
1.1 Analyse le contexte institutionnel, politique, socio-économique et territorial du club ou de l'organisation sportive  1.2 Identifie les enjeux de gouvernance et les points-clés du modèle économique du club ou de l'organisation sportive  1.3 Réalise un diagnostic structurel identifiant le mode de gouvernance, la typologie des activités, le modèle économique et les ressources humaines et matérielles  1.4 Analyse les points forts et points faibles de l'organisation employeur  1.5 Partage les analyses stratégiques avec les instances dirigeantes  1.6 Participe à la définition d'orientations stratégiques de développement avec les instances dirigeantes  1.7 Définit des objectifs et un plan d'action  1.8	1.1 à 1.9  Maîtriser la méthodologie et de gestion de projet  1.1 et 1.2  Connaître (niveau expert) le rôle, le mode de fonctionnement des acteurs et les enjeux du sport professionnel et de sa discipline en particulier  1.1  Situer son action interne au regard d'un contexte général de la pratique sportive professionnelle  1.5 et 1.6  Co-construire la stratégie de l'organisation avec les instances dirigeantes  1.5 et 1.6  Mobiliser les instances dirigeantes pour les ancrer dans la logique de projet (conduite du changement)  1.6  Favoriser la prise de décision	Dossier 1 écrit: « Sport professionnel : enjeux et acteurs / Gestion des ressources humaines »  Evaluation des différents critères sur une grille de points pré-établie pour une note finale sur 20	<ul> <li>Compréhension des enjeux actuels et du contexte du sport professionnel</li> <li>Originalité et pertinence de la problématique de développement du club professionnel</li> <li>Qualité de la méthodologie de projet utilisée</li> <li>Qualité du diagnostic gouvernance</li> <li>Pertinence des stratégies de développement proposées (contextualisation à la structure ou au sport professionnel)</li> <li>Formulation des objectifs stratégiques</li> <li>Formulation d'un plan d'action</li> <li>Capacité de synthèse et rigueur de l'argumentation</li> <li>Présentation générale et clarté de la rédaction</li> </ul>			

### BLOC DE COMPETENCE 2 : Manager les ressources humaines au service du projet de développement et/ou sportif

#### 2.1

Conçoit la stratégie de développement des compétences et des ressources humaines au service du projet de développement ou sportif

#### 2.2

Etablit et entretient un réseau de professionnels spécialisés dans la formation et la gestion de carrière sportive dans sa discipline

#### 2.3

Supervise le recrutement des staffs sportifs techniques et/ou administratifs en lien avec l'équipe sportive professionnelle\*

#### 2.4

Coordonne les différents staffs sportifs, techniques et/ou administratifs en lien avec l'équipe sportive professionnelle\*

Accompagne les différents staffs dans l'analyse et la régulation de leur organisation de travail

#### 2.6

Réalise l'évaluation des salariés des différents staffs en lien avec l'équipe sportive professionnelle\*

#### 2.7

Organise les conditions du dialogue social conventionnel et spécifique (salariés en lien avec l'équipe sportive professionnelle\*) au sein de la structure employeuse

\* ou le collectif de haut-niveau

#### 2.1

Piloter le plan de développement des compétences des salariés en lien avec l'équipe sportive professionnelle

#### 2.2

Définir une stratégie pour maintenir et développer son réseau professionnel

#### 2.3

Contrôler les procédures de recrutement des salariés des différents staffs en lien avec l'équipe sportive professionnelle ou le projet de développement

#### 2.4 et 2.5

Animer des temps de travail collectifs réguliers entre les différents staffs en lien avec l'équipe sportive professionnelle

#### 2.5 et 2.6

Mobiliser et valoriser les individus au service de la performance sportive

#### 2.5 et 2.6

Maitriser les techniques de management des individus et du groupe

#### 2.5 et 2.6

Prévenir et gérer les conflits

Gérer les entretiens d'évaluation et/ou entretiens professionnels des salariés des différents staffs en lien avec l'équipe sportive professionnelle

Gérer le dialogue social sectoriel en lien avec l'équipe sportive professionnel\*

#### 2.1 à 2.7 Aptitude au leadership

2.1 à 2.7 Capacité à assurer une bonne communication orale (écoute, clarté de l'expression)

**Dossier 1 écrit**: « Sport professionnel : enjeux et acteurs / Gestion des ressources humaines »

Evaluation des différents critères sur une grille de points pré-établie pour une note finale sur 20

- **Grand Oral final** "Projet de développement d'un professionnel OU organisation sportive
- Evaluation des différents critères sur une grille de points pré-établie pour une note finale sur 20

- Présentation du cadre iuridique
- Prise en compte des enjeux RH
- Qualité du diagnostic des ressources humaines
- Qualité de la méthodologie de projet utilisée

- club d'une
- Qualité méthodologique et analytique du diagnostic
- Formulation claire des obiectifs
- Pertinence du plan d'action
- Qualité de la prestation orale
  - Pertinence de l'analyse sur l'entretien oral

### BLOC DE COMPETENCE 3 : Elaborer et formaliser le projet de développement ou sportif – dimension juridique et financière

#### 3.1

Analyse le contexte juridique et les enjeux socio-économiques du club ou de l'organisation sportive

#### 3.2

Identifie les spécificités contractuelles des contrats de travail et contrats annexes dédiés au staff sportif (joueurs et entraîneurs professionnels)

#### 3.3

Initie ou mène les négociations contractuelles avec les agents sportifs de joueurs, les sportifs et entraîneurs professionnels pour le compte de son organisation employeur

#### 3.4

Etablit un budget prévisionnel du projet de développement et/ou sportif

#### 3.5

Assure le respect du budget prévisionnel dédié à la masse salariale des sportifs et des différents staffs

#### 3.

Maitriser les éléments fondamentaux du cadre juridique de l'organisation du sport professionnel et des clubs sportifs professionnels

#### 3.2

Maîtriser les notions essentielles en matière de dispositions légales régissant les relations contractuelles du travail dans un club professionnel et/ou de haut-niveau

#### 3.2

Maîtriser les notions essentielles en matière de dispositions légales régissant les relations contractuelles et commerciales entre staffs sportifs, techniques et médicaux et le club professionnel

#### 3.3

Maitriser les dispositions légales et règlementaires relative aux agents sportifs

#### 3.4

Réaliser un compte de résultat prévisionnel de projet

#### 3.4

Suivre et réguler le budget prévisionnel de projet

#### 3.5

Suivre et arbitrer le budget analytique affectée aux différentes masses salariales

#### Dossier 2 écrit :

- « Gestion juridique et financière appliquée au sport professionnel
- / Business model d'un club professionnel »

Evaluation des différents critères sur une grille de points pré-établie pour une note finale sur 20

- Compréhension des enjeux et du contexte juridique et économique
- Originalité et pertinence de la problématique
- Qualité de la méthodologie de projet utilisée
- Qualité du diagnostic financier
- Originalité des pistes de développement des ressources
- Qualité méthodologique et analytique du diagnostic
- Formulation claire des objectifs
- Pertinence du plan d'action
- Qualité de la prestation orale
- Pertinence de l'analyse sur l'entretien oral

**Grand Oral final** "Projet de développement d'un club professionnel ou d'une organisation sportive

Evaluation des différents critères sur une grille de points pré-établie pour une note finale sur 20

### BLOC DE COMPETENCE 4 : Concevoir et opérationnaliser une politique marketing de l'offre de service du club

#### 4.1

Analyse les problématiques liés à la conception et la commercialisation des biens et des services du club professionnel et/ou de hautniveau (activités et enceintes)

#### 4.2

Interprète les tendances et les évolutions constatées du marché du marketing sportif en lien avec le sport professionnel et/ou de hautniveau

#### 4.3

Elabore une stratégie Marketing en cohérence avec le positionnement identitaire du club professionnel et/ou de haut-niveau et son projet de développement

#### 4.4

Intervient dans la conception d'évènementiels en lien direct avec le sport professionnel et/ou de haut-niveau

#### 4.5

Participe à la conception et la mise en œuvre d'actions de relations publiques

#### 4.6

Développe les relations partenariales de la structure avec des partenaires privés et publics sur la base d'un projet de développement et/ou sportif

#### 4.1 et 4.2

Maitriser les enjeux stratégiques, politiques et économiques en lien avec le spectacle sportif et l'exploitation des enceintes sportives

#### 4.1

Analyser des résultats commerciaux

#### 4.2

Assurer une veille sur les tendances et besoins du marché du marketing sportif en lien avec le sport professionnel et/ou de haut-niveau

#### 4.3

Maitriser la méthodologie de la démarche marketing : marketing stratégique et opérationnel

#### 4.4

Utiliser les techniques du marketing de développement et de fidélisation autour du spectacle sportif

#### 4.5 et 4.6

Capacité à assurer une bonne communication orale (écoute, clarté de l'expression)

### Dossier 2 écrit :

« Gestion juridique et financière appliquée au sport professionnel

/ Business model d'un club professionnel »

Evaluation des différents critères sur une grille de points pré-établie pour une note finale sur 20

**Grand Oral final** "Projet de développement d'un club professionnel ou d'une organisation sportive

Evaluation des différents critères sur une grille de points pré-établie pour une note finale sur 20

- Qualité du diagnostic commercial
- Pertinence des stratégies de développement Marketing recommandées
- Formulation claire des objectifs
- Formulation du plan d'action
- Capacité de synthèse et clarté de la rédaction
- Présentation générale
- Qualité méthodologique et analytique du diagnostic
- Formulation claire des objectifs
- Pertinence du plan d'action
- Qualité de la prestation orale
- Pertinence de l'analyse sur l'entretien oral

## Remarques complémentaires sur le référentiel d'évaluation :

### 1/Dossiers Thématiques

Les stagiaires doivent remettre 2 dossiers, au cours des deux ans de formation, correspondant aux thématiques suivantes:

- Dossier 1 : Sport professionnel : Enjeux et acteurs et Management des ressources humaines (remis en fin de première année de formation) :
   Validation partielle du Bloc de compétence 1 et 2 selon les critères d'évaluation affectés distinctivement
- Dossier 2 : Gestion juridique appliquée au sport professionnel et Business model d'un club sportif professionnel (remis en fin de seconde année de formation)

Validation partielle du Bloc de compétence 3 et 4 selon les critères d'évaluation affectés distinctivement

Les thématiques traitées pour chaque dossier sont définis conjointement et validés avec les enseignants et intervenants responsables du suivi individuel des stagiaires.

La grille de notation, pour chaque dossier, est composée des différents critères évoqués plus haut avec un système d'attribution de points pour chaque critère. Le total des points obtenus constitue une note finale par dossier sur 20 points.

La note obtenue doit être égale ou supérieure à 10/20 pour chaque dossier.

### 2/Grand Oral final Projet (60mn)

Le grand oral se déroule en deux temps :

- Présentation orale de sa carte d'identité professionnelle (10 minutes)
- Présentation orale d'un projet de développement ou sportif (30 minutes d'exposé et 20mn de questions-réponses)

Le stagiaire présente un projet de développement de la structure sportive dans laquelle il exerce déjà (sur un poste de manager ou autre poste) ou envisage d'exercer les métiers visés. Le projet présenté s'appuie sur les deux dossiers thématiques préalablement réalisés et remis.

Après sa présentation, un entretien permet d'approfondir l'évaluation des compétences mises en jeu par le stagiaire, notamment sur l'adéquation du projet de développement ou sportif avec le contexte de la structure et les enjeux actuels et futurs du sport professionnel.

La grille de notation est composée des différents critères évoqués plus haut avec un système d'attribution de points pour chaque critère. Le total des points obtenus constitue une note sur 40.

Validation partielle des 4 blocs de compétence

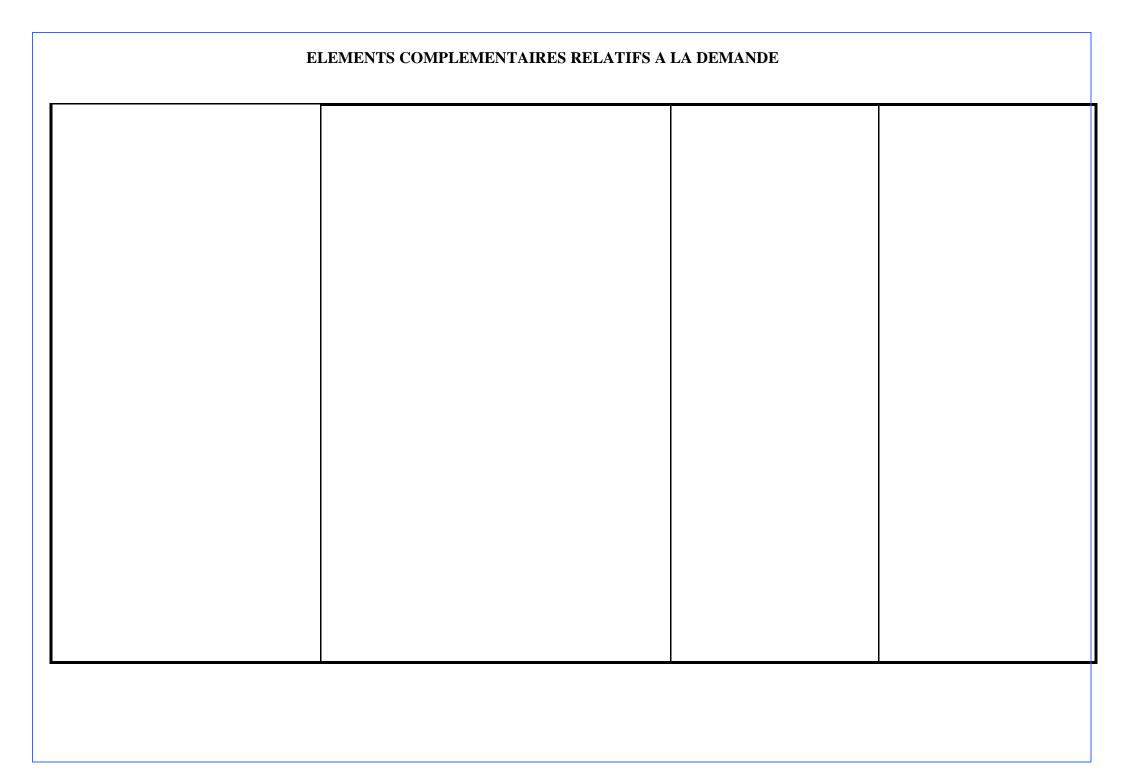
Les notes obtenues pour les deux épreuves écrites (Blocs de compétences 1 à 4) et le grand oral ne peuvent pas se compenser pour obtenir la certification.

La validation en totalité des 4 blocs de compétences est nécessaire pour obtenir la certification.

Une moyenne générale est calculée pour délivrer une éventuelle mention.

### REFERENTIEL APPLICABLE SUR LES PROMOTIONS 13 (2023/2025)

<b>REFERENTIEL D'ACTIVITES</b> décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel	REFERENTIEL D'EVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis				
visés	d'activités	MODALITÉS D'ÉVALUATION	·			
BLOC DE COMPETENCE 1	BLOC DE COMPETENCE 1 : Elaborer et Mettre en œuvre le projet de développement ou sportif – dimension stratégique					
1.1 Analyse le contexte institutionnel, politique, environnemental et territorial du club ou de l'organisation sportive  1.2 Partage les analyses stratégiques avec les instances dirigeantes  1.3 Participe à la définition d'orientations stratégiques de développement avec les instances dirigeantes  1.4 Assure la communication interne et externe auprès des différentes parties prenantes  1.5 Représente la structure auprès des partenaires publics et institutionnels	1.1 et 1.2 Connaître (niveau expert) le rôle, le mode de fonctionnement des acteurs et les enjeux du sport professionnel et de sa discipline en particulier  1.1 et 1.2 Situer son action interne au regard d'un contexte général de la pratique sportive professionnelle  1.3 et 1.4 Co-construire la stratégie de l'organisation avec les instances dirigeantes  1.3 et 1.4 Mobiliser les instances dirigeantes pour les ancrer dans la logique de projet (conduite du changement)  1.3 et 1.4 Favoriser la prise de décision  1.4 et 1.5 Capacité à assurer une bonne communication orale (écoute, clarté de l'expression)	Grand Oral final Partie 2 : Soutenance du "Projet de développement d'un club professionnel ou d'une organisation sportive  Evaluation des différents critères sur une grille de points pré-établie pour une note finale sur 20  Niveau 1 à 5 (Insuffisant - Passable - Bien - Très Bien - Excellent)	<ul> <li>Compréhension des enjeux actuels et du contexte du sport professionnel</li> <li>Adéquation de la problématique au contexte structurel</li> <li>Qualité de la synthèse du modèle analytique</li> <li>Originalité et pertinence de la stratégie de développement du club professionnel</li> <li>Synthèse des objectifs opérationnels et plan d'action</li> <li>Capacité de synthèse et rigueur de l'argumentation</li> <li>Qualité de la prestation orale</li> </ul>			



# BLOC DE COMPETENCE 2 : Elaborer et Mettre en œuvre le projet de développement ou sportif – dimension juridique, économique et financière

2.1

Analyse le contexte juridique et les enjeux socio-économiques du club ou de l'organisation sportive

2.2

Identifie les enjeux de gouvernance et les points-clés du modèle économique du club ou de l'organisation sportive

2.3

Réalise un diagnostic structurel identifiant le mode de gouvernance, la typologie des activités, le modèle économique et les ressources humaines et matérielles

2.4

Détermine les points forts et points faibles de l'organisation employeur

2.5

Identifie les spécificités contractuelles des contrats de travail et contrats annexes dédiés au staff sportif (joueurs et entraîneurs)

2 6

Etablit un budget prévisionnel du projet de développement et/ou sportif

2.7

Assure le respect du budget prévisionnel dédié à la masse salariale des sportifs et des différents staffs 2.1

Maitriser les éléments fondamentaux du cadre juridique de l'organisation du sport professionnel et des clubs sportifs professionnels

2.2, 2.3 et 2.4

Maîtriser la méthodologie de projet (diagnostic et modèles d'analyse structurels et organisationnels)

2.5

Maîtriser les notions essentielles en matière de dispositions légales régissant les relations contractuelles du travail dans un club professionnel et/ou de haut-niveau

2.5

Maîtriser les notions essentielles en matière de dispositions légales régissant les relations contractuelles et commerciales entre staffs sportifs, techniques et médicaux et le club professionnel

2.5

Maitriser les dispositions légales et règlementaires relative aux agents sportifs

2.6

Réaliser un compte de résultat prévisionnel de projet

2

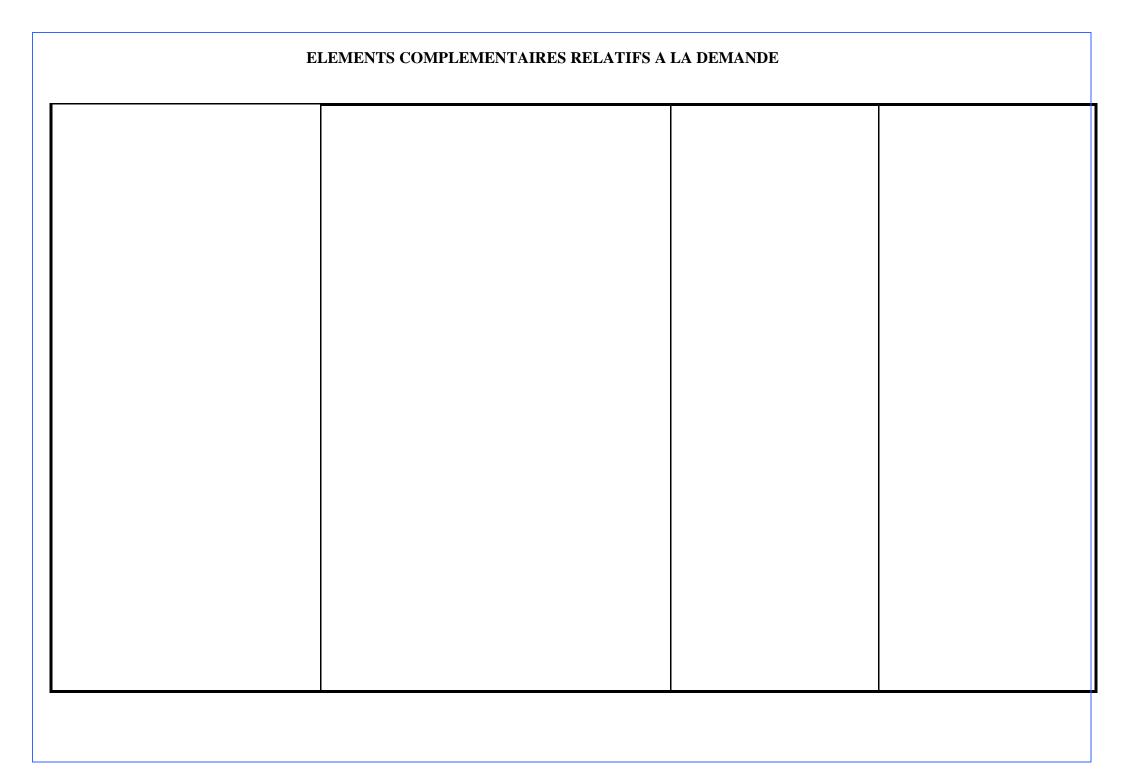
Suivre et arbitrer le budget analytique affectée aux différentes masses salariales

Dossier 1: Diagnostic et analyse structurelle de son club ou organisation

Evaluation des différents critères sur une grille de points pré-établie pour une note finale sur 20

> Niveau 1 à 5 (Insuffisant - Passable - Bien - Très Bien - Excellent)

- Compréhension du contexte juridique et des enjeux socioéconomique
- Qualité du diagnostic gouvernance, du modèle économique et des RH
- Qualité méthodologique et analytique du diagnostic
- Pertinence du modèle d'analyse structurel utilisé
- Présentation générale et clarté de la rédaction



### BLOC DE COMPETENCE 3 : Concevoir et opérationnaliser une politique marketing de l'offre de service du club

#### 3.1

Analyse les problématiques liés à la conception et la commercialisation des biens et des services du club professionnel et/ou de hautniveau (activités et enceintes)

#### 3.2

Interprète les tendances et les évolutions constatées du marché du marketing sportif en lien avec le spectacle sportif et l'exploitation des enceintes sportives

#### 3.3

Elabore une stratégie Marketing en cohérence avec le positionnement identitaire du club professionnel et/ou de haut-niveau et son projet de développement

#### 3.4

Intervient dans la conception d'évènementiels en lien direct avec le sport professionnel

#### 3.5

Participe à la conception et la mise en œuvre d'actions de relations publiques

#### 3.6

Développer les relations partenariales de la structure avec des partenaires privés et publics sur la base d'un projet de développement et/ou sportif

#### 3.1

Analyser des résultats commerciaux

#### 3.1 et 3.2

Maitriser les enjeux stratégiques, politiques et économiques en lien avec le spectacle sportif et l'exploitation des enceintes sportives

#### 3.2

Assurer une veille sur les tendances et besoins du marché du marketing sportif en lien avec le spectacle sportif et l'exploitation des enceintes sportives

#### 3.3

Maitriser la méthodologie de la démarche marketing : marketing stratégique et opérationnel

#### 3.4

Utiliser les techniques du marketing de développement et de fidélisation autour du spectacle sportif

#### 3.5 et 3.6

Capacité à assurer une bonne communication orale (écoute, clarté de l'expression)

### Dossier 2 écrit :

« Le Business Model d'un club sportif professionnel"

Evaluation des différents critères sur une grille de points pré-établie pour une note finale sur 20

> Niveau 1 à 5 (Insuffisant - Passable - Bien - Très Bien - Excellent)

- Compréhension des enjeux stratégiques, politiques et économiques de l'exploitation du spectacle sportif
- Originalité des stratégies de développement Marketing recommandées
- Pdu plan d'action marketing proposé
- Capacité de synthèse et clarté de la rédaction
- Présentation générale et clarté de la rédaction

### BLOC DE COMPETENCE 4 : Manager les ressources humaines au service du projet de développement et/ou sportif

#### 4.1

Conçoit la stratégie de développement des compétences et des ressources humaines (staffs sportifs, techniques et/ou administratifs) en lien avec l'équipe sportive professionnelle\*

#### 4.2

Supervise le recrutement des staffs sportifs techniques et/ou administratifs en lien avec l'équipe sportive professionnelle\*

#### 4.3

Coordonne les différents staffs sportifs, techniques et/ou administratifs en lien avec l'équipe sportive professionnelle\*

#### 4.4

Accompagne les différents staffs dans l'analyse et la régulation de leur organisation de travail

#### 4.5

Réalise l'évaluation des salariés des différents staffs en lien avec l'équipe sportive professionnelle\*

#### 4.6

Organise les conditions du dialogue social conventionnel et spécifique (salariés en lien avec l'équipe sportive professionnelle\*) au sein de la structure employeuse

\* ou le collectif de haut-niveau

#### 4.1

Piloter le plan de développement des compétences des salariés en lien avec l'équipe sportive professionnelle

#### 4.2

Contrôler les procédures de recrutement des salariés des différents staffs en lien avec l'équipe sportive professionnelle

#### 4.3 et 4.4

Animer des temps de travail collectifs réguliers entre les différents staffs en lien avec l'équipe sportive professionnelle

#### 4.5

Gérer les entretiens d'évaluation et professionnels des salariés des différents staffs en lien avec l'équipe sportive professionnelle

4.6 Gérer le dialogue social sectoriel en lien avec l'équipe sportive professionnel\*

#### 4.1 à 4.5

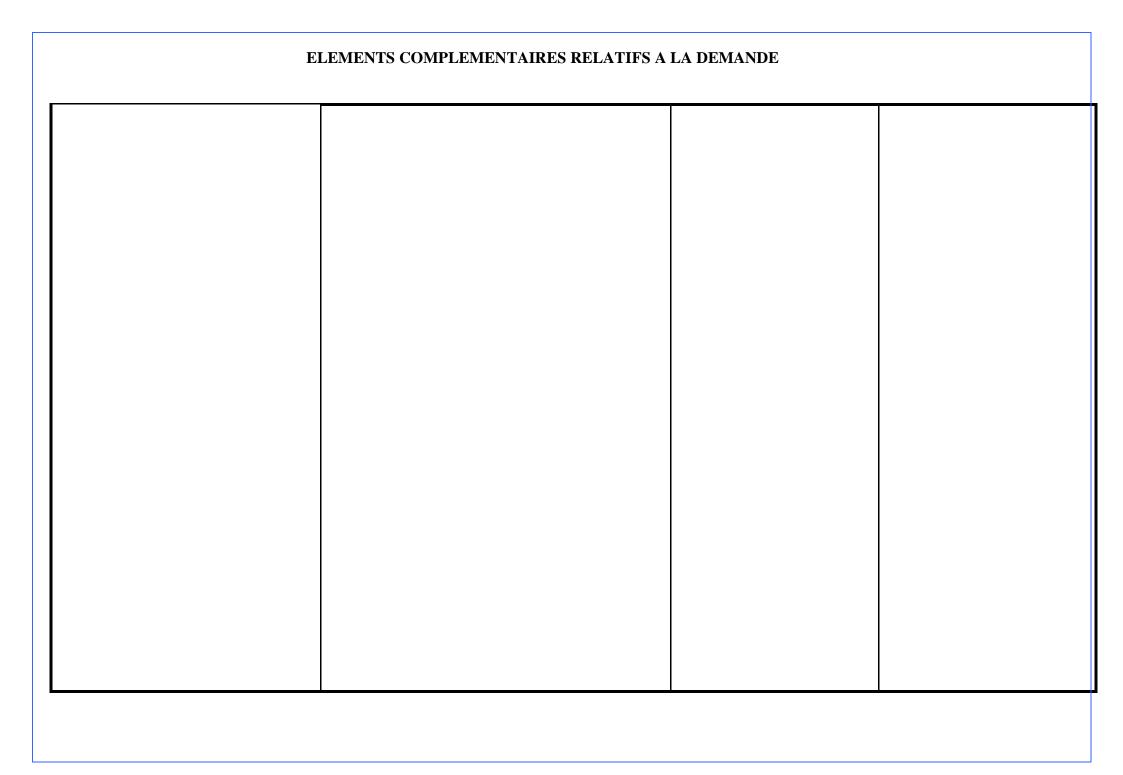
Capacité à assurer une bonne communication orale (écoute, clarté de l'expression)

# Cas pratique GRH/Mise en situation (Ecrit individuel)

Evaluation des différents critères sur une grille de points pré-établie pour une note finale sur 20

Niveau 1 à 5 (Insuffisant - Passable - Bien - Très Bien - Excellent)

- Compréhension des enjeux RH contextualisés
- Adéquation de la stratégie choisie pour développer les compétences
- Pertinence des préconisations (démarche, dispositifs mobilisés...)
- Clarté de la rédaction



BLOC DE COMPETENCE 5 : OPERATIONNALISER SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE
---

5.1 Applique les bonnes postures professionnelles pour mieux manager

5.1

Mobiliser et valoriser les individus au service de la performance sportive ou du projet de développement

5.1

Maitriser les techniques de management des individus et du groupe

5.1

Aptitude au leadership

5.2 Définit des objectifs opérationnels et un plan d'action, les moyens à mettre en œuvre et les critères d'évaluation du projet

5 3

Formalise le projet de développement et/ou sportif

5.4

Conduit l'évaluation (mesure des écarts entre résultats et objectifs fixés) et la régulation du projet

5.2

Maîtriser la méthodologie et la gestion de projet

### **Grand Oral final**

Partie 1 "Présentation du parcours professionnel et des problématiques managériales rencontrées"

Evaluation des différents critères sur une grille de points pré-établie pour une note finale sur 20

Niveau 1 à 5 (Insuffisant - Passable - Bien - Très Bien - Excellent)

**Dossier final écrit** "Projet de développement d'un club professionnel ou d'une organisation sportive"

Remis en fin de formation

Evaluation des différents critères sur une grille de points pré-établie pour une note finale sur 20

Niveau 1 à 5 (Insuffisant - Passable - Bien - Très Bien - Excellent)

- Qualité de l'analyse des points forts et points de vigilance du parcours antérieur
- Identification claire des problématiques managériales en lien avec le collectif professionnel et/ou de haut-niveau
- Analyse des postures managériales adoptées
- Qualité méthodologique et analytique du diagnostic
- Formulation claire des objectifs stratégiques et opérationnels
- Pertinence et réalisme du plan d'action
- Adéquation des critères d'évaluation
- Présentation générale et clarté de la rédaction

## Remarques complémentaires sur le référentiel d'évaluation à partir de la promotion 13:

La validation disctinctes et totale des 5 blocs de compétence (note égale ou supérieure à 10/20) sera nécessaire pour obtenir la certification.

Les notes obtenues pour les 5 blocs de compétence ne se compensent pas entre elles.

En cas de non validation de l'un des 5 blocs de compétences en première session, une seconde session est organisée.

En cas de non-validation de l'un des 5 blocs de compétences en seconde session, les blocs de compétence validés restent acquis mais la certification ne pourra pas être obtenue.

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE
Le cas échéant, description de tout autre document constitutif de la certification professionnelle